



Direction de la communication financière  
Les Miroirs - 92096 La Défense cedex - France

**0 800 32 33 33** Service & appel  
gratuits

Fax : +33 (0)1 47 62 50 62

E-mail : [actionnaires@saint-gobain.com](mailto:actionnaires@saint-gobain.com)

[www.saint-gobain.com](http://www.saint-gobain.com)





# GUIDE DE L'ACTIONNAIRE INDIVIDUEL

ÉDITION 2016

## LE GROUPE SAINT-GOBAIN

03  
Un des 100 principaux  
groupes industriels dans le monde

04  
Activités des Pôles

06  
La stratégie du Groupe

08  
Les valeurs de Saint-Gobain

09  
Direction du Groupe

## SAINT-GOBAIN EN BOURSE

08  
L'action Saint-Gobain

14  
Autres titres cotés en Bourse :  
les titres participatifs

## ÊTRE ACTIONNAIRE DE SAINT-GOBAIN

16  
Gérer vos titres

21  
La fiscalité applicable en 2016

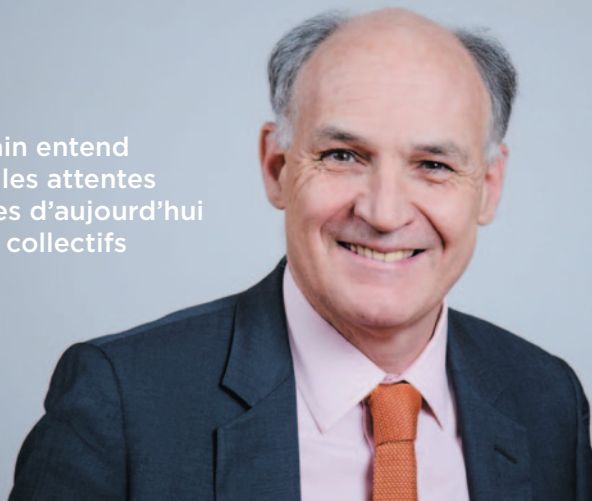
23  
Des services à votre disposition

26  
Participer à l'Assemblée générale

“

Saint-Gobain entend réconcilier les attentes individuelles d'aujourd'hui et les défis collectifs de demain.

”



### Madame, Monsieur, chers Actionnaires,

En 2015, Saint-Gobain a célébré ses 350 ans. En célébrant partout dans le monde son anniversaire, le Groupe a affirmé haut et fort son identité et rappelé sa mission stratégique : réinventer l'habitat et améliorer la vie quotidienne.

Réinventer l'habitat et améliorer la vie quotidienne, c'est offrir, au travers de nos matériaux et de nos solutions, le bien-être à chacun, partout où il vit, en répondant à ses attentes de confort, de performance, de sécurité.

Réinventer l'habitat et améliorer la vie quotidienne, ce doit être aussi répondre aux grands enjeux du développement, notamment à ceux du changement climatique.

À la fois conscient de ses responsabilités en tant qu'émetteur de gaz à effet de serre et pourvoyeur de solutions d'efficacité énergétique, Saint-Gobain peut transformer les contraintes dues à l'urbanisation et à l'industrialisation du monde en opportunités de croissance. Ainsi, Saint-Gobain entend réconcilier les attentes individuelles d'aujourd'hui et les défis collectifs de demain.

Notre mission stratégique va de pair avec les progrès de notre performance opérationnelle, commerciale et financière. En 2015, ces progrès ont été notables dans un environnement économique très contrasté. Nous avons poursuivi notre développement sur les marchés internationaux, maintenu nos efforts de R&D pour conserver notre avance en matière d'innovation et accéléré notre transformation digitale.

Cette belle histoire de Saint-Gobain n'aurait bien sûr pas pu s'écrire sans les hommes et les femmes qui ont fait l'entreprise. J'y associe évidemment les partenaires et les actionnaires qui ont cru en Saint-Gobain depuis la division du capital en sols et deniers des débuts, en passant par la cotation pérenne de l'action à la Bourse de Paris en 1902. Je souhaite les remercier chaleureusement.

Ce guide, spécialement conçu à votre attention, vous permettra d'approfondir votre connaissance du Groupe et vous présentera tous les avantages et services dont vous bénéficiez en tant qu'actionnaire de Saint-Gobain.

**PIERRE-ANDRÉ DE CHALENDAR**

Président-Directeur Général



# LE GROUPE SAINT-GOBAIN

Le Groupe Saint-Gobain, ce sont des femmes et des hommes qui partagent une vision commune. Découvrez ce qui fait aujourd'hui sa force et son rayonnement à l'échelle internationale.



Auvent de l'entrée de l'Expo  
Shanghai 2010 en Sheerfill® I.

# UN DES 100 PRINCIPAUX GROUPES INDUSTRIELS DANS LE MONDE

Saint-Gobain conçoit, produit et distribue des matériaux de construction et de haute performance en apportant des solutions innovantes aux défis de la croissance, des économies d'énergie et de la protection de l'environnement.

**39,6 Mds€**

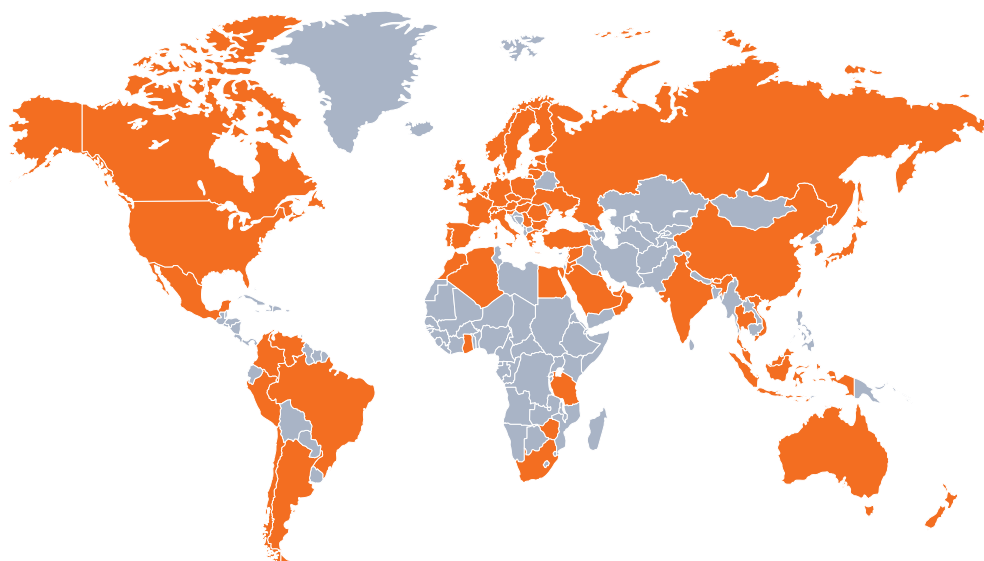
CHIFFRE D'AFFAIRES  
2015

**2,6 Mds€**

RÉSULTAT  
D'EXPLOITATION 2015

**1,2 Md€\***

RÉSULTAT NET  
COURANT 2015



PRÉSENT DANS **66 pays**

PLUS DE **170 000**  
COLLABORATEURS

**350 ans**  
D'HISTOIRE

\* Des activités poursuivies hors plus ou moins-values de cessions, dépréciations d'actifs et provisions non récurrentes significatives.

# ACTIVITÉS DES PÔLES

Saint-Gobain est organisé en trois Pôles d'activité, avec des positions de leader pour chacun d'entre eux.



**24%**

du chiffre  
d'affaires

## MATÉRIAUX INNOVANTS

Regroupant le Vitrage et les Matériaux Haute Performance, le Pôle Matériaux Innovants détient un portefeuille unique de matériaux et de procédés dans les domaines de l'habitat, de la mobilité, de la santé et de l'industrie.

### VITRAGE

N°1 EUROPÉEN<sup>(1)</sup>  
N°2 MONDIAL<sup>(1)</sup>

Présence : **42 pays**  
Près de  
**32 000 collaborateurs**

### MATÉRIAUX DE HAUTE PERFORMANCE

N°1 MONDIAL<sup>(1)</sup>

Présence : **45 pays**  
Près de  
**27 000 collaborateurs**



**28%**

du chiffre  
d'affaires

## PRODUITS POUR LA CONSTRUCTION

Le Pôle Produits pour la Construction propose des solutions d'aménagement intérieur et extérieur permettant d'augmenter le confort de l'habitat : plâtre, isolation acoustique et thermique, revêtements de façades, toitures, canalisations.

### N°1 MONDIAL<sup>(1)</sup>

- > Plaques de plâtre et plâtre
- > Isolation (tous matériaux isolants confondus)
- > Colles à carrelage
- > Mortiers industriels
- > Tuyaux en fonte ductile

### N°1 EUROPÉEN<sup>(1)</sup>

- > Revêtements de façade
  - > Produits de façade
- Présence : **61 pays**  
Près de  
**47 000 collaborateurs**

(1) Source Saint-Gobain.

Les informations mentionnées sur cette page sont au 31 décembre 2015.



**48%**

du chiffre  
d'affaires

## DISTRIBUTION BÂTIMENT

Le Pôle Distribution Bâtiment apporte au Groupe une connaissance intime des besoins des clients : les professionnels du bâtiment, les particuliers à projets et les grandes entreprises. Il sert les marchés de la construction neuve, de la rénovation et de l'aménagement de l'habitat.

**N°1 EUROPÉEN<sup>(1)</sup>**

> Distribution de matériaux de construction

Présence : **24 pays\***  
Près de **61 000 collaborateurs**  
Près de **4 100 points de vente\***

**L'INNOVATION,**  
UN ÉLÉMENT CLÉ  
POUR LE DÉVELOPPEMENT  
DE SAINT-GOBAIN

**8**

CENTRES DE RECHERCHE  
TRANSVERSAUX EN R&D

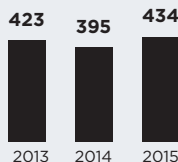
**3 700**

PERSONNES

PRÈS DE **350**

BREVETS DÉPOSÉS EN 2015

**Frais de recherche et développement  
comptabilisés** (en millions d'euros)



La Recherche et l'Innovation sont au cœur de la stratégie de Saint-Gobain et de sa démarche de Responsabilité Sociale d'Entreprise.

Les actions continues du Groupe pour développer toujours plus sa culture de l'innovation portent leurs fruits. Pour la cinquième année consécutive, le *Top 100 Global Innovators* de Thomson Reuters a classé Saint-Gobain parmi les 100 organisations mondiales les plus innovantes.

L'innovation chez Saint-Gobain s'articule autour de 3 axes :

- **innover tout au long de la chaîne de valeur,**
- **innover en interaction, pour et avec les clients,**
- **mobiliser toutes les ressources internes et externes pour l'innovation.**

(1) Source Saint-Gobain. \* Chiffres retraités hors activités de distribution en République tchèque et en Hongrie, cédées en janvier 2016.



# LA STRATÉGIE DU GROUPE

## 1. IDENTIFIER LES PRINCIPAUX ENJEUX DU GROUPE

Les équipes du Groupe, dans chacun de leurs périmètres respectifs, sont à l'écoute de leurs parties prenantes et en premier lieu de leurs clients.

Quels sont les enjeux prioritaires du Groupe ? Saint-Gobain a mené en 2015 une analyse en trois étapes :

- l'identification de 29 enjeux prioritaires ;
- le partage de ces enjeux avec des parties prenantes principales telles que les collaborateurs, les autorités réglementaires et partenaires de *lobbying* (gouvernements, régulateurs, entités intergouvernementales, organisations internationales, associations interprofessionnelles...), les

investisseurs, les communautés locales, les fondations, ONG, etc. ;

- la hiérarchisation des enjeux par la confrontation entre les attentes des parties prenantes et la vision du management du Groupe.

Les enjeux prioritaires sont regroupés en sept catégories : Impact environnemental, développement local, connaissance des besoins clients, leader exemplaire, culture d'excellence, innovation et valeurs humaines. Pour plus d'informations, veuillez consulter le chapitre 2.1 du document de référence 2015.

## 2. ANTICIPER LES TENDANCES DE MARCHÉ

### L'HABITAT CONFORTABLE ET SOBRE EN ÉNERGIE : LE DÉFI DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Fort de son savoir-faire et des synergies entre ses différents métiers, Saint-Gobain développe des solutions technologiques performantes et innovantes, alliant confort et efficacité énergétique, aussi bien dans le neuf que dans la rénovation afin de répondre efficacement au défi du changement climatique et à l'évolution des obligations réglementaires.

### L'HABITAT ABORDABLE ET DURABLE : LE DÉFI DE LA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE ET DE L'URBANISATION

Fort de son implantation mondiale et de sa bonne connaissance des spécificités locales, le Groupe Saint-Gobain se positionne sur ces marchés à fort potentiel en offrant une gamme de solutions accessibles, adaptées aux besoins locaux, qui permettent de répondre à la forte demande de logements abordables et durables.

### L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE : LE DÉFI DE LA RARÉFICATION DES RESSOURCES

Saint-Gobain promeut la vision d'une construction responsable et développe des solutions innovantes permettant de préserver les ressources naturelles. Proposer des solutions pour répondre

à la raréfaction des ressources présente une opportunité pour Saint-Gobain de créer de la valeur et de mieux se différencier.

### LA TRANSFORMATION DIGITALE : LE DÉFI DE L'INTÉGRATION OMNICANALE ET DE « L'HABITAT NUMÉRIQUE »

À l'écoute de ses clients et anticipant la recomposition des marchés du Groupe liée aux nouveaux outils numériques, Saint-Gobain met en place une stratégie digitale omnicanale permettant de différencier son offre et d'assurer la visibilité de ses produits et de ses enseignes. Le Groupe se positionne par ailleurs pour intégrer la maquette numérique, ou *Building Information Modeling*, dans ses offres de produits et services.



Application mobile  
La Plateforme du Bâtiment.



Contrôle qualité dans l'usine Saint-Gobain Performance Plastics de Saint-Quentin Fallavier (France).

### 3. SE POSITIONNER AUJOURD'HUI SUR LES MARCHÉS DE DEMAIN

#### LA CONSTRUCTION, PRINCIPAL MARCHÉ DE SAINT-GOBAIN

L'habitat constitue le marché de référence de Saint-Gobain, avec des solutions répondant aussi bien aux besoins de la construction résidentielle que de la construction non-résidentielle et tertiaire. Ainsi, plus de 80 % des ventes du Groupe sont dirigées vers les marchés de l'habitat, dans la construction neuve, la rénovation, le génie civil et les infrastructures.

#### LES MARCHÉS INDUSTRIELS DE SAINT-GOBAIN

Saint-Gobain se positionne également sur les marchés industriels et de consommation tels que l'automobile, l'aéronautique, la santé ou l'énergie, ainsi que sur de nombreux marchés de niche. Le Groupe a opté pour une stratégie de différenciation avec la fourniture de solutions à haute valeur ajoutée, en s'appuyant sur ses moyens de R&D et sur un dialogue permanent avec ses clients.

### 4. RENFORCER LE PROFIL DU GROUPE GRÂCE À SES PRINCIPAUX LEVIERS STRATÉGIQUES

Si l'Europe demeure le premier marché mondial en termes de PIB, la stratégie de développement de Saint-Gobain vise à assurer au Groupe **une présence géographique globale**, en augmentant de 61 % en 2015 à environ 66 % en 2018 la part des actifs industriels de ses Pôles Matériaux Innovants et Produits pour la Construction en dehors de l'Europe occidentale, afin de saisir les potentiels de croissance à plus long terme.

Par ailleurs, Saint-Gobain s'est engagé à ramener l'**intensité capitalistique** du Groupe (ratio des actifs industriels et des ventes annuelles) dans les pays développés de 30 % en 2015 à une valeur comprise entre 27 % et 29 % d'ici 2018, notamment par la réduction de 15 points de l'intensité capitalistique du Vitrage entre 2012 et 2018.

La **différenciation** est aussi un des leviers essentiels de la stratégie de Saint-Gobain. Cette priorité intervient

à toutes les étapes de la chaîne de valeur, depuis l'innovation et la conception des solutions de Saint-Gobain en relation avec ses clients jusqu'à la création d'outils et de services. Au cœur de la stratégie du Groupe s'inscrit la volonté d'augmenter la part de ses ventes de produits et solutions à forte valeur ajoutée dans les secteurs les plus porteurs. Cette stratégie est diffusée dans tous les Pôles du Groupe, notamment les Matériaux Innovants.

Enfin, outre la cession de Verallia, Saint-Gobain a poursuivi en 2015 une gestion active de son portefeuille d'activités, s'inscrivant pleinement dans la stratégie du Groupe. En 2016, Saint-Gobain poursuit également le projet d'acquisition du contrôle de Sika, leader mondial de la chimie de construction, comme annoncé le 8 décembre 2014.

# LES VALEURS DE SAINT-GOBAIN

5

## PRINCIPES DE COMPORTEMENT

- L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL,
- LE RESPECT DES PERSONNES,
  - L'INTÉGRITÉ,
  - LA LOYAUTÉ,
  - LA SOLIDARITÉ,

sont les valeurs fondamentales unissant les dirigeants et employés et constituent les Principes de Comportement de chacun des collaborateurs.

4

## PRINCIPES D'ACTION

- LE RESPECT DE LA LÉGALITÉ,
- LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT,
  - LE RESPECT DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL,
- LE RESPECT DES DROITS DES EMPLOYÉS,

régissent les actions de tous les dirigeants et employés, dans l'exercice de leur fonction.



### LES ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX DU GROUPE

Les Principes de Comportement et d'Action font explicitement référence aux conventions applicables de l'Organisation Internationale du Travail, aux Principes Directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et à la convention de l'OCDE en matière de lutte contre la corruption. Saint-Gobain adhère au Pacte Mondial des Nations Unies depuis 2003. Cet engagement témoigne de la démarche de Responsabilité Sociale d'Entreprise (RSE) du Groupe, qui communique régulièrement ses avancées dans les domaines couverts par le Pacte Mondial. Saint-Gobain a rejoint en 2009 deux initiatives liées au Pacte Mondial : Caring for Climate, pour lutter contre le changement climatique, et CEO Water Mandate, pour la protection des ressources en eau dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le Développement des Nations Unies. Pierre-André de Chalendar, Président-Directeur Général de Saint-Gobain, a également signé en 2008 la déclaration de soutien des dirigeants d'entreprises aux droits de l'Homme à l'occasion du 60<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme.

Caring for Climate



The CEO Water Mandate

# DIRECTION DU GROUPE

## UNE ORGANISATION DÉCENTRALISÉE

Saint-Gobain est un groupe décentralisé dont les activités sont organisées en trois Pôles (voir page 4). Chaque Pôle a la responsabilité de sa stratégie sur le plan mondial. 14 Délégations Générales représentent le Groupe dans les pays où il est implanté et coordonnent les actions des différentes sociétés. La Direction Générale du Groupe définit la stratégie d'ensemble de Saint-Gobain.

À la suite des dernières nominations de début 2016, les membres de la Direction du Groupe sont (au 3 mai 2016) :



**PIERRE-ANDRÉ DE CHALENDAR**  
Président-Directeur Général



**CLAUDE IMAUVEN**  
Directeur Général Exécutif



**BENOÎT BAZIN**  
Directeur Général Adjoint,  
chargé du Pôle  
Produits pour la Construction



**JOHN CROWE**  
Délégué Général Adjoint,  
chargé de la Délégation  
pour l'Amérique du Nord



**KÅRE MALO**  
Directeur Général Adjoint,  
chargé du Pôle  
Distribution Bâtiment



**CLAIRE PEDINI**  
Directrice Générale Adjointe,  
chargée des Ressources  
Humaines



**JEAN-FRANÇOIS PHELIZON**  
Directeur Général Adjoint, chargé  
de l'Audit et du Contrôle Internes



**GUILAUME TEXIER**  
Directeur Financier



**ANTOINE VIGNIAL**  
Secrétaire Général,  
chargé de la Responsabilité  
Sociale d'Entreprise



**PATRICK DUPIN**  
Directeur du Pôle  
Vitrage (Matériaux Innovants\*)



**LAURENT GUILLOT**  
Directeur du Pôle  
Matériaux Haute Performance  
(Matériaux Innovants\*)



**FABRICE DIDIER**  
Directeur Marketing



**DELPHINE GENY-STÉPHANN**  
Directrice du Plan  
et de la Stratégie



**CHARLES HUFNAGEL**  
Directeur de la Communication



**BENOÎT D'IRIBARNE**  
Délégué Général  
pour l'Allemagne, l'Autriche  
et le Benelux



**DIDIER ROUX**  
Directeur de la Recherche  
et Développement  
et de l'Innovation

\* Le Pôle Matériaux Innovants est supervisé par Pierre-André de Chalendar.



# SAINT-GOBAIN EN BOURSE

Vous trouverez dans ce chapitre toutes les informations relatives à l'action Saint-Gobain et aux autres titres du Groupe cotés en Bourse.



Chercheur au Centre de Recherche de Shanghai (Chine).

# L'ACTION

## SAINT-GOBAIN

L'action Saint-Gobain est cotée sur le Compartiment A d'Euronext Paris, où elle est, au 31 décembre 2015, la 27<sup>e</sup> capitalisation boursière du CAC 40 (22 352 millions d'euros) et au 17<sup>e</sup> rang des valeurs les plus actives de cette Bourse avec une moyenne de 2 325 017 actions échangées quotidiennement en 2015.

L'action Saint-Gobain est également présente sur les principales Bourses européennes : Francfort, Londres et Zürich (depuis 1987), Amsterdam et Bruxelles (depuis 1988). Elle sert aussi de support aux marchés des options négociables de la Bourse de Paris (MONEP) et de la Bourse de Londres. À la Bourse de Paris, les volumes traités en 2015 sur les options Saint-Gobain ont atteint 436 448 lots contre 449 426 lots en 2014.

### COTATION DE L'ACTION SAINT-GOBAIN

Code ISIN	FR 0000 125007
Reuters	SGOB.PA
Bloomberg	SGO.FP
Valeur nominale	4 euros
Places de cotation	Paris - Londres - Francfort - Zurich - Bruxelles - Amsterdam
Indices	CAC 40 - EURO STOXX 50 - EuroStoxx Constructions & Materials - Global Dow index - Euronext IAS
Indices Développement durable	MSCI Global Sustainability Indexes, STOXX® Global ESG Leaders, Euronext-Vigeo Europe 120, Euronext Vigeo Eurozone 120, ESI Excellence Europe d'Ethibel et FTSE4Good



[www.neuronext.com](http://www.neuronext.com)  
pour toutes les cotations de titres et la composition des indices traités sur la place de Paris. Informez-vous à tout moment sur le cours de l'action en direct grâce au

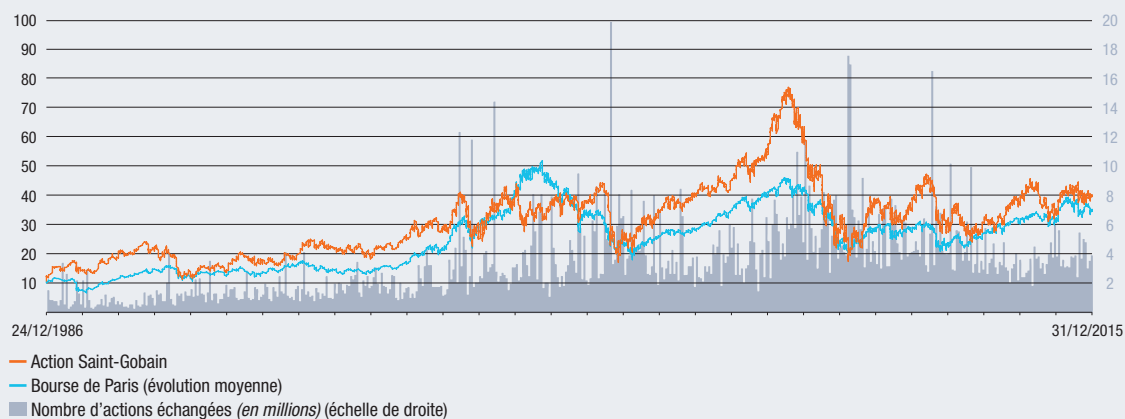
0 800 32 33 33 Service & appel gratuits

### DONNÉES BOURSÈRES

	2014	2015
Cours plus haut (en euros)	40,395	44,840
Cours plus bas (en euros)	29,510	32,360
Dernier cours de l'année (en euros)	35,230	39,850
Volume moyen de titres traités/jour (en milliers)	1 986	2 325
Nombre d'actions émises au 31/12	561 895 566	560 943 439
Capitalisation boursière au 31/12 (en milliards d'euros)	19,8	22,4
Dividende net/action (en euros)	1,24	1,24

\* Des activités poursuivies hors plus ou moins-values de cessions, dépréciations d'actifs et provisions non récurrentes significatives.

## ÉVOLUTION DU COURS\* DEPUIS LA PRIVATISATION (en euros)



\* Conformément à la norme IAS 33, les données par action faisant référence à des périodes antérieures à l'augmentation de capital de février 2009 ont été ajustées du coefficient publié par Euronext.

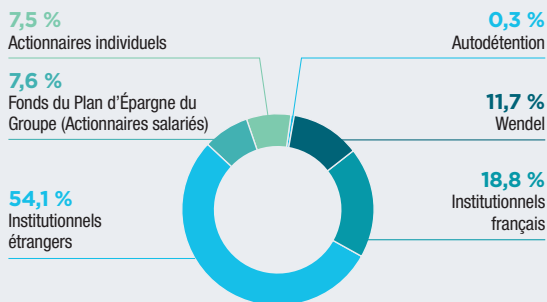
## RÉPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE

(au 31/12/2015)

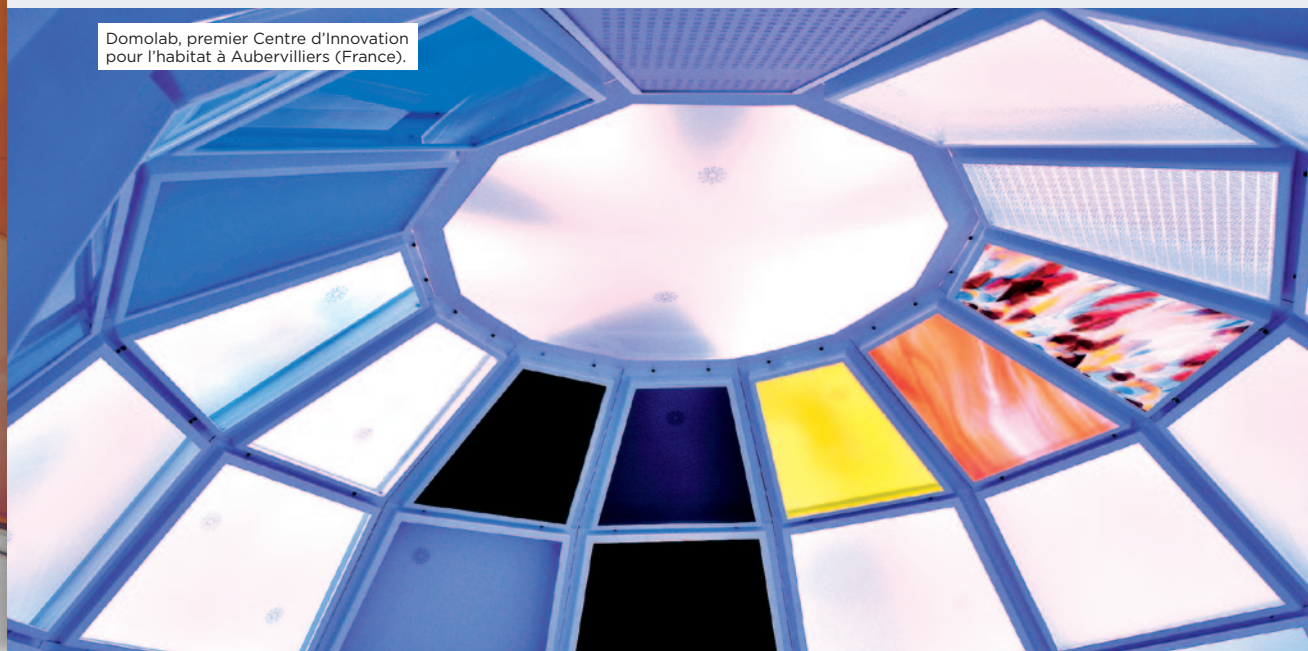
	Capital (en %)	Droits de vote (en %)
Wendel	11,7	19,3
Fonds du Plan d'Épargne du Groupe	7,6	11,9
Actionnaires individuels	7,5	7,1
Autodétention	0,3	0,0
Autres actionnaires	72,9	61,7

## STRUCTURE DU CAPITAL

(au 31/12/2015 - en %)



Domolab, premier Centre d'Innovation pour l'habitat à Aubervilliers (France).



## RENTABILITÉ DU PLACEMENT

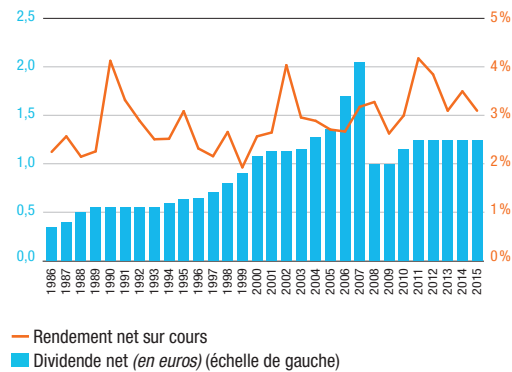
Saint-Gobain est très attaché à la continuité de sa politique de dividende, à savoir une **stabilité ou une augmentation du dividende d'une année sur l'autre**. Au titre de l'année 2015, le Conseil d'administration de la Compagnie de Saint-Gobain proposera à l'Assemblée générale des actionnaires, qui sera réunie le 2 juin 2016, de distribuer un **dividende de 1,24 euros par action**, avec versement de 100 % en espèces.

### Calendrier du dividende

Date de détachement : 6 juin 2016

Date de mise en paiement du dividende : 8 juin 2016

## LE DIVIDENDE : UN RENDEMENT NET RÉGULIER ET ATTRACTIF



## DONNÉES PAR ACTION SUR LES 5 DERNIÈRES ANNÉES

(en €)	2011	2012 <sup>(1)</sup>	2013	2014	2015
BNPA	2,40	1,30	1,07	1,70	2,32
BNPA courant	3,24	1,98	1,85	1,74	2,09
Dividende	1,24	1,24	1,24	1,24	1,24

## RATIOS BOURSISERS

(en %)	2011	2012 <sup>(1)</sup>	2013	2014	2015
Rendement du dividende <sup>(2)</sup>	4,2	3,8	3,1	3,5	3,1
Taux de distribution <sup>(3)</sup>	38,3	62,6	67,0	71,3	59,3

(1) Comptes retraités IAS 19. (2) Dividende unitaire rapporté au cours du 31 décembre. (3) Montant du dividende rapporté au résultat net courant.

## TAUX DE RENDEMENT GLOBAL POUR L'ACTIONNAIRE

Le taux de rendement global pour l'actionnaire (en TSR Total Shareholder Return) a été, dans le cas d'un actionnaire qui a réinvesti ses dividendes en actions et souscrit aux augmentations de capital proposées :

### DEPUIS LA PRIVATISATION DE DÉCEMBRE 1986

**+ 9,5 % par an dont :**

- + 4,7 % de plus-values sur cours,
- + 4,8 % de dividendes bruts  
(y compris avoir fiscal de 50 % jusqu'en 2004).

### SUR 10 ANS, DU 31/12/2005 AU 30/12/2015

**+ 3,5 % par an dont :**

- 1,3 % de moins-values sur cours,
- + 4,8 % de dividendes bruts.



# AUTRES TITRES COTÉS

## EN BOURSE

### LES TITRES PARTICIPATIFS

#### JUIN 1983

- Émission de 1 288 299 titres participatifs de 1 000 francs de nominal.
- Fixé à 152,45 euros, depuis la conversion en euros intervenue en 1999.
- Nombre de titres encore en circulation au 31 décembre 2015 : 603 883, soit un montant nominal de 92,5 millions d'euros.
- Rémunération comprise entre 75 et 125 % du TMO (Taux Moyen Obligatoire), en fonction des résultats consolidés de Saint-Gobain. Le montant versé par titre en 2015 s'est élevé à 3,61 euros.

#### AVRIL 1984

- Émission de 194 633 titres participatifs de 1 000 écus de nominal.
- Fixé à 1 000 euros, depuis la conversion en euros intervenue en 1999.
- Nombre de titres encore en circulation au 31 décembre 2015 : 77 516, soit un montant nominal de 77,5 millions d'euros.
- Rémunération composée :
  - d'une partie fixe applicable à 60 % du titre et égale à 7,5 % l'an, et
  - d'une partie variable applicable à 40 % du titre, liée au bénéfice net consolidé de l'exercice précédent et au taux de référence Libor EUR 6 mois + 7/8 %, taux qui a remplacé, en application du contrat d'émission, le TMOE depuis l'arrêt de sa publication par la Bourse du Luxembourg le 1<sup>er</sup> juillet 2014.

Le montant versé par titre en 2015 s'est élevé à 59,28 euros, payé en deux fois (28,45 euros + 30,83 euros).



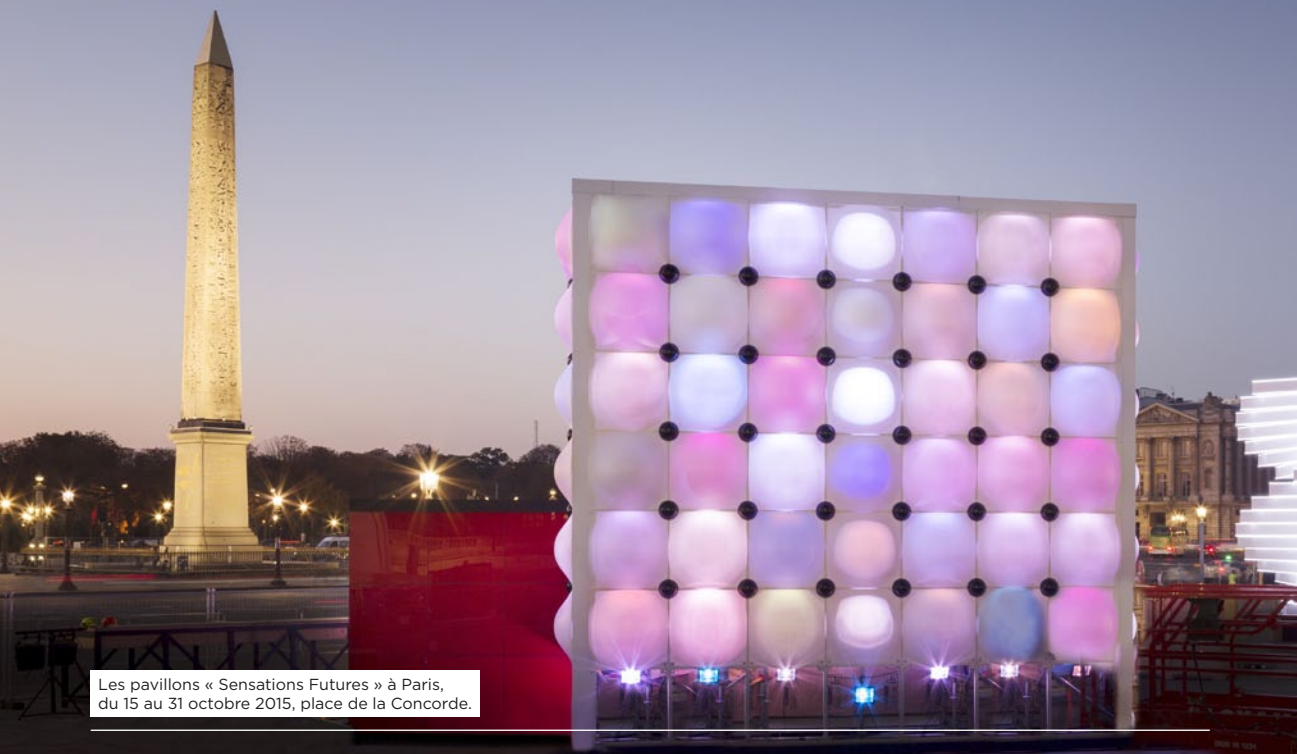
Showroom A Glass House à Paris (France).



Vous retrouverez l'ensemble des informations dans le document de référence 2015 téléchargeable sur le site Internet [www.saint-gobain.com](http://www.saint-gobain.com)

# ÊTRE ACTIONNAIRE DE SAINT-GOBAIN

Parce que l'actionnariat individuel est au cœur de notre stratégie, découvrez l'ensemble des avantages et services proposés aux actionnaires du Groupe Saint-Gobain.



Les pavillons « Sensations Futures » à Paris, du 15 au 31 octobre 2015, place de la Concorde.

# GÉRER VOS TITRES

## LES DIFFÉRENTS MODES DE DÉTENTION

Vous pouvez déposer des actions Saint-Gobain sur un compte-titres sous l'une des formes suivantes :

**au porteur, au nominatif administré ou au nominatif pur.**

Concernant la gestion de vos actions, votre interlocuteur principal est :

- **votre intermédiaire financier** si vous êtes au porteur ou au nominatif administré,
- **BNP Paribas Securities Services**, banque mandatée par Saint-Gobain, si vous êtes au nominatif pur.

	Au nominatif pur	Au nominatif administré	Au porteur
<b>Teneur du compte</b>	BNP Paribas Securities Services.	Votre intermédiaire financier.	
<b>Droits de garde et frais de gestion</b>	Gratuité des droits de garde. Commission de courtage : 0,30 % avec un minimum de facturation de 6,10 €.	À votre charge selon les tarifs de votre intermédiaire financier.	
<b>Ordres de Bourse*</b>	À transmettre à BNP Paribas Securities Services.	À transmettre à votre intermédiaire financier.	
<b>Convocation à l'Assemblée générale</b>	BNP Paribas Securities Services vous adresse les documents pour : <ul style="list-style-type: none"> <li>• assister à l'Assemblée générale,</li> <li>• voter par correspondance, par procuration ou via Internet.</li> </ul>	Si vous détenez au moins 1000 actions, vous recevez automatiquement le dossier de convocation. Sinon, vous pouvez en faire la demande auprès de votre intermédiaire financier.	
<b>Droits de vote</b>	Attribution d'un droit de vote double pour toute action détenue en continu depuis 2 ans au moins.		Droit de vote simple une action = un droit de vote.
<b>Déclaration fiscale annuelle</b>	BNP Paribas Securities Services vous adresse un imprimé fiscal unique (IFU) regroupant les opérations concernant le titre Saint-Gobain (hors calcul des plus-values de cession réalisées).	Votre intermédiaire financier vous adresse un imprimé fiscal unique (IFU) regroupant toutes les opérations afférentes à votre compte-titres. Certains intermédiaires financiers gèrent les plus-values de cession.	
<b>Inscription dans un PEA</b>	La détention au nominatif pur est difficilement compatible avec une inscription des actions dans un Plan d'Épargne en Actions, compte tenu des procédures administratives applicables en pareil cas.	Possible mais des procédures administratives sont nécessaires	Possible

\* Selon le type d'ordres, la Taxe sur les Transactions Financières, entrée en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> août 2012, peut être prélevée.

## LE NOMINATIF PUR

### LES AVANTAGES DU NOMINATIF PUR CHEZ SAINT-GOBAIN

- **gratuité des droits de garde**,
- **des frais de courtage avantageux\*** : 0,30 % avec un minimum de 6,10 euros,
- une transmission facilitée de vos ordres en Bourse\* (téléphone, courrier, fax, Internet),
- le **droit de vote double** au-delà de 2 ans de détention en continu,
- un **accès direct à votre compte sur le site Internet sécurisé Planetshares** de BNP Paribas Securities Services : <https://planetshares.bnpparibas.com>
- un numéro vert dédié BNP Paribas Securities Services :

0 800 03 33 33 Service & appel gratuits

+33 1 40 14 80 12 depuis l'étranger

- une convocation personnelle aux assemblées générales de Saint-Gobain avec la possibilité **d'opter pour l'e-convocation et de voter par Internet** à l'assemblée générale,
- une inscription automatique au Club des actionnaires et l'envoi régulier de la Lettre aux Actionnaires par mail ou à votre domicile.

\* Sous réserve d'avoir souscrit un contrat de prestations boursières. La souscription à ce contrat est gratuite.

### TRANSFÉRER SES TITRES AU NOMINATIF

Pour cela, il vous suffit de compléter le **formulaire de demande de transfert disponible sur notre site Internet** onglet Finance > rubrique actionnaires individuel > nominatif et de le transmettre à votre intermédiaire financier.

**À réception de vos titres, BNP Paribas Securities Services vous adressera une attestation d'inscription en compte et vous demandera de lui faire parvenir :**

- un relevé d'identité bancaire (ou un relevé d'identité postal ou un relevé d'identité de caisse d'épargne) pour le règlement de vos dividendes ;
- une convention d'ouverture de compte avec prestations boursières à compléter si vous désirez procéder à des achats ou ventes d'actions Saint-Gobain par son intermédiaire.



Vous pouvez choisir de recevoir par e-mail la Lettre aux Actionnaires sur le site Internet [www.saint-gobain.com](http://www.saint-gobain.com), onglet *Finance > rubrique Actionnaires individuels > Mon espace actionnaire*.

Restaurant Ice Q en Autriche équipé par Glassolutions ECKELT GLAS.





## COMMENT ACHETER OU VENDRE VOS ACTIONS

### À QUI S'ADRESSER ?

#### Au porteur ou au nominatif administré

Tout ordre d'achat ou de vente d'actions doit être passé auprès de l'intermédiaire financier qui gère votre compte-titres.

#### Au nominatif pur

Vos ordres sont à transmettre à BNP Paribas Securities Services :

- par Internet sur le site Planetshares ;
- par téléphone, depuis la France :

**0 800 03 33 33** Service & appel gratuits

+33 1 40 14 80 12 depuis l'étranger ;

**À noter :** tout ordre passé par téléphone doit impérativement être confirmé par courrier.

- par fax<sup>(1)</sup> au +33 1 55 77 34 17 ;
- par courrier<sup>(1)</sup> à l'adresse suivante :  
Service aux Émetteurs - BNP Paribas Securities Services  
Grands Moulins de Pantin - Relations Actionnaires  
COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN  
9, rue du Débarcadère - 93761 Pantin Cedex FRANCE.

### COMMENT LIBELLER VOTRE ORDRE ?

Il est indispensable que votre ordre soit libellé clairement et qu'il comporte les informations suivantes :

- le sens de l'opération : achat ou vente ;
- le code ISIN de l'action Saint-Gobain : FRO000125007 ;
- le nombre de titres ;
- le type d'ordre que vous souhaitez passer (voir tableau ci-contre) ;
- la limite de validité<sup>(2)</sup> :
  - "JOUR" : l'ordre est exécutable seulement pendant la journée en cours, il sera retiré du marché en cas de non-exécution.
  - "FIN DE MOIS" : l'ordre reste valable jusqu'au dernier jour du mois en cours. À l'issue de ce délai, il sera retiré du marché.
  - "À DATE DÉTERMINÉE" : sauf exécution ou annulation, l'ordre restera présent sur le marché jusqu'au jour indiqué, dans la limite d'un an.
  - "À RÉVOCATION" : l'ordre reste valable, sauf exécution ou annulation, pendant un an ou jusqu'à la date de liquidation autorisée par l'intermédiaire financier dans le cadre du SRD (Service de Règlement Différé).

En l'absence d'indication, les ordres seront automatiquement "Fin de mois" donc valables jusqu'au dernier jour du mois en cours, mais ils peuvent être annulés en cours de validité.

## LES ORDRES DE BOURSE ET LES MODES D'EXÉCUTION<sup>(3)</sup>

	Mode d'exécution	Commentaires
<b>Ordre "à cours limité"</b>	Cet ordre comporte un prix minimum à la vente et un maximum à l'achat. Les ordres de ce type ne sont pas exécutés tant que le cours n'est pas inférieur à leur limite pour l'achat ou supérieur à leur limite pour la vente.	Cet ordre vous permet de vous protéger contre les fluctuations du marché en maîtrisant le prix d'exécution, mais son exécution peut être partielle.
<b>Ordre "à la meilleure limite"</b>	Il s'agit d'un ordre sans limite de prix spécifique, qui est exécuté au meilleur prix disponible lors de son arrivée sur le marché, à l'achat ou à la vente. Il peut faire l'objet d'une exécution totale ou partielle.	Cet ordre vous permet d'obtenir le meilleur prix disponible sur le marché.
<b>Ordre "au marché"</b>	Cet ordre ne comporte aucune limite de prix et il est prioritaire sur les ordres "à cours limité" et "à la meilleure limite" enregistrés au moment de son arrivée sur le marché. Il est exécuté au maximum des quantités disponibles à l'instant de son enregistrement.	Cet ordre assure une exécution totale (de l'ordre), mais peut s'avérer risqué.
<b>Ordre "à déclenchement"</b>	Il en existe deux types : <ul style="list-style-type: none"> <li>• les ordres "à seuil de déclenchement" destinés à être exécutés au prix du marché ;</li> <li>• les ordres "à plage de déclenchement" destinés à être exécutés jusqu'à une certaine limite.</li> </ul>	Cet ordre permet de se protéger contre d'éventuels retournements de tendance.

(1) BNP Paribas Securities Services s'engage à traiter les ordres de vente après vérification des avoirs dans un délai maximum de deux heures à réception du courrier ou du fax, s'ils sont reçus par ses services avant 15h30 les jours de Bourse ouverts.

(2) Pour le nominatif pur, seules les validités "Jour" et "Fin de mois" sont possibles.

(3) Pour le nominatif pur, seuls les ordres libellés "à cours limité" ou "au marché" sont acceptés.



Si vous êtes actionnaires au nominatif pur, le site sécurisé Planetshares de BNP Paribas Securities Services vous permet :

- de consulter votre compte,
- de vous informer,
- de mettre à jour vos coordonnées personnelles et bancaires pour faciliter, par exemple, le paiement du dividende,
- d'effectuer d'autres opérations tel que saisir et suivre vos ordres d'achat ou de vente ou demander une carte d'admission à l'Assemblée générale.

<https://planetshares.bnpparibas.com>



Opérateur effectuant un contrôle final à l'usine Saint-Gobain Sekurit d'Aviles (Espagne).

## COMMENT DONNER OU TRANSMETTRE VOS ACTIONS ?

### LE TRANSFERT DES ACTIONS DANS LE CADRE D'UNE SUCCESSION

Si les actions sont détenues au nominatif pur, elles pourront être transférées au nom du ou des héritiers sur envoi de documents justificatifs à BNP Paribas Securities Services par le notaire chargé de régler la succession (le cas échéant, la liste des documents justificatifs à fournir est transmise au notaire). Les héritiers pourront demander que les actions soient inscrites à leur nom, en compte nominatif pur, ou qu'elles soient transférées sur leur compte-titres chez leur intermédiaire financier, soit sous la forme au porteur, soit sous la forme "nominatif administré".

Les actions Saint-Gobain seront évaluées d'après le cours moyen au jour du décès ou, si elle est moins élevée, la moyenne des 30 derniers cours qui précèdent le décès. Aucun frais de dossier ne vous sera facturé, seul des frais liés au calcul de la moyenne des trente derniers cours ainsi que ceux liés aux commissions de bourses en cas de revente sont à votre charge. L'ensemble des frais et droits acquittés par les héritiers vient majorer le prix de revient fiscal des titres.

Si les actions sont détenues au nominatif administré ou au porteur, les démarches à respecter seront indiquées par l'intermédiaire financier en charge de la gestion des actions.

### LE DON MANUEL : UN FORMALISME ALLÉGÉ

Afin de permettre d'enregistrer le transfert de propriété des actions, il conviendra de faire parvenir les documents ci-après à BNP Paribas Securities Services ou à l'intermédiaire financier en charge du compte-titres :

- une **lettre d'instructions** (original) signée de votre main et, le cas échéant, par votre conjoint si vous avez opté pour le régime de la communauté des biens. Ce courrier devra notamment comporter les modalités de l'opération que vous souhaitez réaliser, à savoir la quantité de titres concernés, les noms, prénoms, adresse complète, date de naissance du donataire,
- un **courrier du donataire** (original), comportant acceptation du don qui lui est consenti et précisant la destination des titres (nominatif pur, nominatif administré ou au porteur), accompagné éventuellement du RIB du compte destinataire des titres.

Ces courriers devront être accompagnés de la copie d'une pièce d'identité de chacun des signataires pour authentification des signatures. Le formulaire n°2735 dit de "don manuel", émis par l'administration fiscale, pourra également convenir dans la mesure où il reprend les informations énumérées ci-dessus. Le formulaire n°2735 doit être visé des impôts et accompagné des copies des cartes d'identité de chacun des signataires.

### LA DONATION : INTERVENTION D'UN NOTAIRE

Le transfert de propriété sera enregistré après réception, par BNP Paribas Securities Services ou par l'intermédiaire financier, d'une copie authentique de l'acte de donation dressé par le notaire et des instructions précisant la destination des titres (nominatif pur, nominatif administré ou au porteur), accompagnés éventuellement du RIB du compte destinataire des titres.

# LA FISCALITÉ

## APPLICABLE EN 2016

Les actions sont soumises à deux impositions différentes :

- au titre des revenus : imposition des dividendes,
- au titre des ventes : plus-values de cession de valeurs mobilières.

### IMPOSITION DES DIVIDENDES

Le dividende versé à des personnes physiques fiscalement domiciliées en France est soumis **obligatoirement** :

**1. à l'Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques (IRPP) après application de l'abattement de 40 %.** Les dividendes perçus sont imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu après déduction d'un abattement de 40 %.

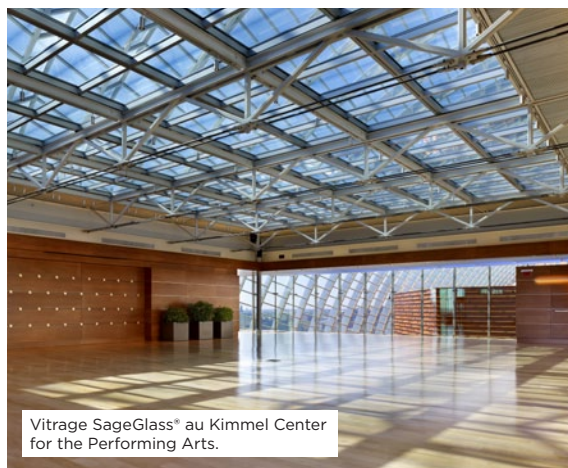
**2. à un prélèvement non libératoire à la source applicable au taux de 21 % sur montant brut des dividendes et revenus assimilés.** Ce prélèvement, effectué à titre d'acompte de l'impôt sur le revenu, est imputable sur le montant de l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année de perception des revenus. S'il excède l'impôt dû, l'excédent est restitué.

Les contribuables appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année précédant le paiement des revenus concernés est inférieur à 50 000 € (pour les personnes seules) ou 75 000 € (pour les contribuables soumis à une imposition commune) **peuvent demander à être dispensés du paiement de ce prélèvement.** Cette demande de dispense est formulée, sous la responsabilité du contribuable, **par la production d'une attestation sur l'honneur auprès de son intermédiaire financier**, indiquant que son revenu fiscal de référence est inférieur aux montants précités. Cette demande doit être formulée au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement des revenus concernés.

Par ailleurs, l'établissement payeur des revenus prélèvera à la source les prélèvements sociaux au taux global de 15,5 % pour tous les revenus distribués (qu'ils soient ou non éligibles à l'abattement de 40 %).

À noter que la Contribution Sociale Généralisée (CSG) est déductible à hauteur de 5,1 %.

Dès lors que le montant des dividendes est directement payé sur un compte ouvert dans les livres d'un établissement bancaire situé dans un État ou Territoire Non Coopératif (ci-après les ETNC\*), une retenue à la source de 75 % est appliquée par l'établissement payeur. Ce prélèvement est majoré des prélèvements sociaux en vigueur.



### IMPUTATION DES MOINS-VALUES

Les moins-values subies au cours d'une année sont imputables sur les plus-values de même nature réalisées au cours de la même année ou des 10 années suivantes, quel que soit le montant annuel des cessions de l'année considérée.

\* La liste des ETNC arrêtée par l'Administration fiscale pour l'année 2016 est : Botswana, Brunei, Guatemala, Îles Marshall, Nauru, Niué.

Plancher de verre antidérapant au 1<sup>er</sup> étage de la Tour Eiffel à Paris (France).

## FISCALITÉ DES PLUS-VALUES DE CESSION DE VALEURS MOBILIÈRES

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, les plus-values (différence entre le prix net de vente, c'est-à-dire minoré des frais et taxes, et le prix brut d'achat, c'est-à-dire majoré des frais d'acquisition) sont **taxables dès le premier euro de cession**.

Les plus-values de cession de valeurs mobilières réalisées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 sont soumises au barème progressif de l'impôt sur le revenu auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux au taux global de 15,5 % (dont 5,1 % de déductible).

Afin d'atténuer la progressivité de l'imposition, un mécanisme d'abattement pour durée de détention a été institué pour les actions cédées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013. Ainsi, les plus-values de cession de valeurs mobilières réalisées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 par les particuliers seront soumises à l'impôt sur le revenu après déduction d'un abattement en fonction de la durée de détention :

- **abattement de 50 %** si les titres sont détenus depuis au moins 2 ans et moins de 8 ans ;
- **abattement de 65 %** si les titres sont détenus depuis au moins 8 ans.

L'abattement s'applique également aux moins-values.

Pour l'application de l'abattement, la durée de détention est décomptée à partir de la date d'acquisition des titres.

L'abattement pour durée de détention ne s'applique qu'en matière d'impôt sur le revenu. Ainsi, cet abattement n'est pas pris en compte pour la détermination de l'assiette des prélèvements sociaux.

Les impositions en matière de plus-values sont calculées et recouvrées par l'Administration fiscale au vu des éléments portés par le contribuable dans sa déclaration annuelle des revenus établie au titre de l'année au cours de laquelle les actions ont été cédées.

***À noter :** le régime décrit ci-dessus est le régime général de droit commun. Il existe des régimes d'abattement spécifiques applicables à certaines catégories d'actionnaires de certaines PME ou en cas de cession intrafamiliale.*

## IMPÔT DE SOLIDARITÉ SUR LA FORTUNE

Le calcul de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune prend en compte les **actions cotées sur la base du dernier cours connu de l'année ou bien sur la base de la moyenne des 30 derniers cours de clôture de l'année**. Les redevables peuvent choisir la base de calcul qui conduit à l'estimation la plus modérée de leur portefeuille.

Sur l'exercice 2015, **le dernier cours au 31/12/2015 s'élevant à 39,850 € est le plus avantageux** pour vos titres Saint-Gobain (la moyenne des 30 derniers cours 2015 s'élevant quant à elle à 39,981 €).

Pour plus de précisions, nous vous invitons à vous renseigner auprès de votre conseiller fiscal habituel.



# DES SERVICES À VOTRE DISPOSITION

Saint-Gobain accorde beaucoup d'importance à délivrer une information régulière et de qualité à tous ses actionnaires. De nombreux services ont été mis en place afin de vous informer sur l'actualité du Groupe, d'échanger selon vos besoins, de découvrir nos activités et, enfin, de partager la vie du Groupe.

## ÉCHANGER

### LORS DE RÉUNIONS D'INFORMATION

Pour informer les actionnaires individuels sur la stratégie et les résultats du Groupe, mais aussi les éclairer sur les enjeux locaux et répondre à leurs questions, Saint-Gobain organise régulièrement des rencontres en région.

### SUR LE SALON ACTIONARIA

Comme chaque année, nous vous accueillons sur notre stand dans le cadre du salon Actionaria, au Palais des Congrès de Paris, les 18 et 19 novembre 2016.

### VOS RENDEZ-VOUS EN 2016

**Assemblée générale annuelle :**  
Paris : 2 juin 2016

**Réunions d'actionnaires 2016 :**

- Ancey : 28 juin
- Metz : 22 septembre
- Toulouse : 14 novembre

## REJOIGNEZ LE CLUB DES ACTIONNAIRES

Accessible à tout actionnaire individuel **détenant au moins 1 action Saint-Gobain** au nominatif ou au porteur, le Club des actionnaires vous permet de découvrir nos activités au travers de visites et de rencontrer les dirigeants du Groupe.

### POUR REJOINDRE LE CLUB

- **Si vous êtes inscrit au nominatif**, vous êtes automatiquement membre du Club des actionnaires de Saint-Gobain ;
- **Si vous êtes actionnaire au porteur**, il suffit de faire une demande d'inscription au service actionnaires de Saint-Gobain sur le site Internet, *espace Finance* > rubrique "Actionnaires individuels" > onglet "Mon Espace actionnaire".

Cette rubrique "Actionnaires individuels" vous permet de contacter facilement le service Relations Actionnaires, de recevoir les publications mais aussi de rejoindre le Club et de mettre à jour vos coordonnées personnelles.

**Choisir de rejoindre le Club par Internet** vous permet également de connaître immédiatement la disponibilité des événements, de gérer vos inscriptions et vos désistements.



### LES AVANTAGES DU CLUB

- **Visiter des sites** : le Groupe Saint-Gobain vous offre la possibilité de visiter ses principaux sites de production industrielle et de découvrir quelques lieux uniques.
- **Visiter la Galerie des Glaces du Château de Versailles** : Saint-Gobain vous propose de découvrir la Galerie des Glaces du château de Versailles, premier chef-d'œuvre de la Manufacture Royale des Glaces créée par Colbert en 1665.
- **Vous former** : en partenariat avec l'École de la Bourse, Saint-Gobain vous propose du contenu pédagogique sur différents thèmes (la fiscalité des investissements boursiers, comment suivre et décrypter l'actualité économique et boursière...), notamment au moyen de web conférences interactives au cours desquelles vous pourrez échanger.
- **Assister aux conférences des "Mardi des Miroirs"** : Saint-Gobain vous invitera aux conférences culturelles, 8 à 9 fois par an au Siège de la Compagnie. Ces rendez-vous réguliers, en lien avec l'activité culturelle, les mécénats réalisés par Saint-Gobain ou l'histoire et les métiers du Groupe, permettent de mettre en lumière des sujets variés avec des intervenants de grande qualité.

## S'INFORMER



### LETTRE AUX ACTIONNAIRES

La lettre aux actionnaires est envoyée 3 fois par an, en mars, mai et novembre. Elle vous informe des derniers résultats et de l'actualité du groupe.



Pour vous inscrire à la version électronique, abonnez-vous à la lettre aux actionnaires : *Actionnaires individuels* > *Mon espace actionnaire* et choisissez de recevoir la version électronique.



### APPLICATION ACTIONNAIRES

Le service Relations Actionnaires du Groupe Saint-Gobain a lancé en 2014 une application pour tablettes et smartphones intitulée « Saint-Gobain Shareholder ».

Cette application, téléchargeable gratuitement sur les stores Apple et Google Android, vous permet de suivre l'actualité financière du Groupe Saint-Gobain et de retrouver l'essentiel des informations utiles à l'ensemble des actionnaires (cours de bourse, calendrier financier, calendrier du Club des actionnaires, communiqués de presse...).



### AUTRES DOCUMENTS D'INFORMATION

- Rapport annuel
- Guide de l'actionnaire
- Plaquette institutionnelle



Tous ces documents sont consultables et téléchargeables sur [www.saint-gobain.com](http://www.saint-gobain.com)  
*Onklet Finance > Actionnaires individuels > Vos publications*

### COMMUNIQUÉS DE PRESSE

Les actionnaires peuvent retrouver régulièrement les communiqués de presse publiés par Saint-Gobain disponibles sur le site Internet et sur l'application Saint-Gobain Shareholder.



Le service **Alerte e-mail** vous permet de recevoir par e-mail les dernières informations financières du Groupe Saint-Gobain. Pour vous inscrire : Rendez-vous sur l'onglet "Finance" du site internet du Groupe Saint-Gobain et cliquez sur le lien "Alerte e-mail".

### NUMÉRO VERT

**0 800 32 33 33** Service & appel gratuits

Le service Relations Actionnaires de Saint-Gobain met à votre disposition, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, un serveur vocal donnant accès à de nombreuses informations pratiques. Suivez les instructions et faites votre choix dans notre sommaire :

- Cours de Bourse en direct (choix 1) ;
- Actualité du Groupe (choix 2) ;
- Agenda financier (choix 3) ;
- Contact avec un chargé de Relations Actionnaires (choix 4) du lundi au vendredi, de 9 heures à 18 heures ;
- Service de gestion des titres au nominatif pur (choix 5) ;
- Agenda du Club des actionnaires (choix 6).

### SITE INTERNET

[WWW.SAINT-GOBAIN.COM](http://WWW.SAINT-GOBAIN.COM)

Une rubrique "Finance" vous propose de l'information et de la documentation sur les résultats financiers. Il est possible d'y suivre, en direct ou en différé, l'Assemblée générale et certaines réunions d'analystes. Vous pouvez également vous informer sur la gouvernance d'entreprise, la structure du capital et l'Assemblée générale de Saint-Gobain.

Une sous-rubrique "Actionnaires individuels" vous est dédiée avec le cours de Bourse en temps réel, des informations sur la détention de titres au nominatif pur, un espace d'inscription au Club des actionnaires...

# PARTICIPER À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

## COMMENT ÊTRE INFORMÉ ?

- Vous pourrez consulter les **Avis de Réunion** et **Avis de Convocation**, publiés au **Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires** (BALO, consultable sur le site Internet du journal officiel : [www.journal-officiel.gouv.fr](http://www.journal-officiel.gouv.fr)).
- Vous serez avisé par les **annonces publiées dans la presse**.
- Un mois avant l'Assemblée générale, l'ensemble des documents seront disponibles sur le site [www.saint-gobain.com](http://www.saint-gobain.com).

Retrouvez l'ensemble des informations dans la sous-rubrique  
Assemblée générale de notre site Internet.

### ACTIONNAIRES AU NOMINATIF

**Vous recevrez automatiquement un dossier de convocation à votre adresse** comprenant la date, l'heure, le lieu, l'ordre du jour et un formulaire de vote par correspondance vous permettant soit de faire une demande de carte d'admission pour assister à l'Assemblée, soit de donner pouvoir au Président ou de voter par correspondance, soit de donner procuration à toute personne pouvant vous représenter.



#### Actionnaires au nominatif : optez pour l'e-convocation !

Saint-Gobain propose aux actionnaires inscrits au nominatif de recevoir par courrier électronique la convocation à l'Assemblée générale du 2 juin 2016 ainsi qu'aux assemblées ultérieures.

**Choisir l'e-convocation, c'est faire un geste pour l'environnement** en limitant l'envoi massif de documents papier.

### ACTIONNAIRES AU PORTEUR

**En 2016, si vos titres sont au porteur et que vous possédez au moins 1 000 actions**, vous recevrez automatiquement un dossier de convocation.

**Si vous détenez moins de 1 000 actions Saint-Gobain**, vous pourrez alors demander le dossier de convocation à votre intermédiaire financier.



## COMMENT PARTICIPER À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

**Tout actionnaire de Saint-Gobain peut voter aux résolutions soumises :**

- en assistant personnellement à l'Assemblée générale,
- par correspondance,
- par Internet,
- en donnant pouvoir au Président de l'Assemblée générale,
- en donnant procuration à une tierce personne qui assistera à l'Assemblée et votera au nom de l'actionnaire.

**Si vous n'avez pas reçu votre carte d'admission et souhaitez assister à l'Assemblée générale, il vous faudra présenter :**

- une pièce d'identité, si vous êtes **actionnaire au nominatif**,
- une pièce d'identité et une attestation de participation délivrée par votre intermédiaire financier, si vous êtes **actionnaire au porteur**.

### EFFECTUER VOS DÉMARCHES PAR INTERNET

Depuis 2013, Saint-Gobain utilise la plateforme électronique sécurisée **VOTACCESS** et vous permet, par Internet, de faire votre demande de carte d'admission, de voter à distance ou de désigner (et révoquer) un mandataire.

- Les actionnaires au nominatif (pur ou administré) pourront y accéder depuis le site Planetshares.
- Les actionnaires au porteur pourront y accéder depuis le site Internet de leur établissement financier\*.

### EFFECTUER VOS DÉMARCHES PAR VOIE POSTALE

Le formulaire présent dans le dossier de convocation vous permet notamment de demander votre carte d'admission par voie postale : dans ce cas, vous devez cocher la case A en haut du formulaire, dater et signer puis le retourner au moyen de l'enveloppe T.

- Si vos titres sont au porteur, ce formulaire est à retourner à votre intermédiaire financier.
- Si vos titres sont au nominatif, ce formulaire est à retourner à BNP Paribas Securities Services.

\* Sous réserve que celui-ci ait intégré les fonctionnalités de Votaccess.

## POUR NOUS CONTACTER

E-mail : [actionnaires@saint-gobain.com](mailto:actionnaires@saint-gobain.com)

0 800 32 33 33 Service & appel gratuits

ou +33 (0)1 47 62 33 33 (depuis l'étranger)


Ce document est accessible sur le site institutionnel

[www.saint-gobain.com](http://www.saint-gobain.com)



Cette image est lisible par les téléphones mobiles et les tablettes équipés d'une application de lecture QR Code. Pour lire un QR Code, il suffit de lancer l'application de lecture et viser le code dans le mobile.

2<sup>e</sup> de couverture : © Manuel Bougot/Saint-Gobain ; p. 1 : © Jean Chiscano ; p. 2 : © Saint-Gobain ; Franck Dunouau ; p. 04-05 : © Franck Dunouau ; DR ; p. 06 : © Xavier Schwebel ; p. 07 : © Franck Dunouau ; p.09 : © Jean Chiscano ; p.10 : © DR ; © John Bendtsen/Gyproc ; © Saint-Gobain Distribution Bâtiment / Lionel MOULET ; © Christoph Seelbach / Saint-Gobain Glass Deutschland ; p.12 : © Thierry Mercier/Saint-Gobain Recherche ; p.14 : © Thomas Déron ; p.15 : © Manuel Bougot/Saint-Gobain ; © Franck Dunouau ; © Saint-Gobain PAM ; p.17 : © Rudi Wyhlidal ; p.19 : © Franck Dunouau ; p.20 : © Architect BLT Architects ; p.21 : © Lionel Bonaventure/AFP ; p.24 : Vincent Rackelboom.

Conception et réalisation : *t a m a t a* 

Ce document a été imprimé sur un papier partiellement recyclé Satimat Green, 250 g et 135 g, fabriqué et blanchi sans chlore dans des usines européennes certifiées ISO 9001 (pour leur gestion de la qualité), ISO 14001 (pour leur gestion de l'environnement), FSC et PEFC (pour l'utilisation de papiers issus de forêts gérées durablement) et accréditées EMAS (pour leurs performances environnementales).

Ce papier a obtenu le certificat ISEGA de conformité alimentaire et ne contient pas de métaux lourds (taux inférieur à 100 ppm).

